

Profiter davantage des opportunités de la coopération rhénane des secours d'urgence dans le Rhin supérieur

Commission Economie - Marché du travail - Santé

Séance plénière du 14.06.2024

Une coopération transfrontalière bien établie entre les services de secours représente une grande valeur ajoutée pour une prise en charge optimale des patients dans le Rhin supérieur. Grâce aux accords déjà existants entre la France et l'Allemagne ainsi qu'aux échanges fructueux dans le cadre de la Conférence du Rhin supérieur, il existe une base solide. Toutefois, le Conseil Rhénan estime qu'il y a besoin de poursuivre les initiatives de perfectionnement.

Le Conseil Rhénan suggère d'améliorer les conventions existantes concernant la prise en charge des frais de transports secondaires, l'application du principe de « l'hôpital le plus proche » indépendamment des frontières nationales ainsi que les besoins en matière d'exercices et de formation. Par ailleurs, il réitère sa demande du 5 décembre 2022 d'établir rapidement une feuille de route vers la signature d'un accord de coopération transfrontalière des secours d'urgence entre la Suisse du Nord-Ouest et le Bade-Wurtemberg et d'avancer concrètement vers la signature d'un accord entre la Suisse du Nord-Ouest et l'Alsace.

Texte intégral de la résolution

- [Résolution | Profiter davantage des opportunités de la coopération rhénane des secours d'urgence dans le Rhin supérieur \(06/2024\) \(188.8 Ko\)](#)

Prises de position sur cette résolution

- [Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg - Allemagne \(06/2024\) \(422.7 Ko\)](#)
- [Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat - Allemagne \(06/2024\) \(632.6 Ko\)](#)

Voir aussi

[Résolution | 05.12.2022 | Créer des bases juridiques pour les interventions transfrontalières des services d'urgence dans la région des Trois Frontières](#)

[Résolution | 19.06.2017 | Renforcer la coopération transfrontalière des organismes d'intervention \(services de secours et sapeurs-pompiers\) dans la Région du Rhin supérieur](#)